

Si vous constatez des rongeurs dans vos habitations, veillez à traiter vos espaces privés et les parties communes pour les immeubles.

Signalez leur présence au service

Hygiène Environnement

04 67 36 81 30

Cellule Décoration/Imprimerie - Ville de Béziers - Novembre 2018 — Ne pas jeter sur la voie publique



environnement@ville-beziers.fr

**LES
BONNES
PRATIQUES
POUR LIMITER
LA PRÉSENCE
DES RATS**



La participation active de chacun est indispensable pour lutter contre la présence des rats dans les rues et les espaces verts. Riverains, usagers, commerçants, voici les recommandations à suivre et bonnes pratiques à adopter :



Ne pas jeter ses déchets à terre !



Déposer les ordures ménagères dans des sacs fermés à l'intérieur des conteneurs prévus à cet effet



Ne pas nourrir les animaux dans l'espace public (oiseaux, chats ...)



Débroussailler les jardins



Entretien et vérifier régulièrement les caves et greniers



Bloquer l'accès des bâtiments aux rongeurs (ex : grilles d'aération, vide-sanitaire, soupiraux ...)



Supprimer les accès à la nourriture



Ramasser les fruits tombés des arbres fruitiers



Apporter une vigilance particulière aux poulaillers ou volières qui attirent les rongeurs